

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1966)

Rubrik: Résultats financiers et comptes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I. Commentaire général

Compte de résultats

Le tableau ci-après récapitule les produits et les charges du compte d'exploitation et du compte de profits et pertes, abstraction faite des débits et crédits internes. Pour faciliter les comparaisons d'ordre chronologique, on a séparé les charges ordinaires des charges extraordinaires. On ne saurait donc rapprocher purement et simplement ces chiffres de ceux qui figurent dans les deux comptes cités, mais ils concordent avec ceux de l'aperçu chronologique des pages 58 et 59.

	1965	1966	Différence
		en millions de francs	
Produits du transport des voyageurs	511,0	526,7	+ 15,7
Produits du transport des marchandises	772,5	793,1	+ 20,6
Total des produits de transport	1283,5	1319,8	+ 36,3
Autres produits	151,7	157,8	+ 6,1
Total des produits	1435,2	1477,6	+ 42,4
Charges pour le personnel	868,2	900,8	+ 32,6
Dépenses de choses	323,6	318,4	— 5,2
Amortissements d'immobilisations	177,6	187,2	+ 9,6
Frais de capitaux	63,6	78,8	+ 15,2
Total des charges ordinaires	1433,0	1485,2	+ 52,2
Excédent des produits	2,2	7,6	— 9,8
Excédent des charges			
Charges extraordinaires:			
Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route	2,0	—	— 2,0
Bénéfice net de l'exercice	0,2	7,6	— 7,8
Déficit de l'exercice			
Solde actif de l'exercice précédent	1,3	1,5	+ 0,2
Bénéfice net disponible	1,5	6,1	— 7,6
Déficit à couvrir par la réserve légale			
Solde actif	1,5	—	

Comparativement à 1965, le total des produits s'est accru de 42,4 millions de francs, ou 3%; il a donc enregistré une augmentation plus forte que celle de 1964 à 1965, qui avait été de 31,9 millions de francs. Ainsi prend fin le ralentissement de la progression des produits, qui avait commencé en 1964. Le fait mérite d'autant plus d'être relevé que le niveau des tarifs n'a pas changé durant l'année écoulée.

L'accroissement des charges s'est maintenu et dépasse celui des produits. Le total des charges ordinaires a en effet augmenté de 52,2 millions de francs, ou 3,6%, comparativement aux 47,3 millions de l'exercice précédent. La hausse concerne les charges pour le personnel, à raison de 32,6 millions de francs, et les amortissements d'immobilisations et les frais de capitaux, jusqu'à concurrence de 24,8 millions de francs. En revanche, les dépenses de choses accusent un fléchissement de 5,2 millions de francs.

L'augmentation des charges pour le personnel doit, avant tout, être mise au compte de l'allocation unique de renchérissement de 5½%, accordée au personnel actif et aux bénéficiaires de rentes. D'un autre côté, on a pu noter une détente dans le domaine de l'effectif, dont le recul, amorcé en 1964 et 1965, s'est accentué au cours de l'exercice. Par rapport à 1965, cette diminution est de 676 agents, ou 1,6%. Comparativement au budget de 1966, elle se monte à 849 agents, ou 2%.

C'est la première fois depuis 1949 que les charges l'emportent sur les produits. L'ensemble des charges excède en effet le total des produits de 7,6 millions de francs. Après déduction du solde actif de l'année

précédente de 1,5 million de francs, il reste à couvrir une somme de 6,1 millions, qu'il faudra prélever sur la réserve légale. L'article 16 de la loi sur les Chemins de fer fédéraux interdit un report à compte nouveau. La réserve légale se monte à 120 millions de francs. Depuis 1946, les versements se sont élevés à 146,8 millions, et les prélèvements – en 1949, année déficitaire – à 26,8 millions. En outre, la Confédération a reçu jusqu'ici 161 millions de francs d'intérêt sur le capital de dotation, soit 1,74% en moyenne.

En 1966, le versement d'une somme minimum à la réserve légale et la rétribution intégrale du capital de dotation de 800 millions de francs auraient exigé 40 millions supplémentaires.

Le budget prévoyait un déficit de 23,3 millions de francs. S'il n'a été effectivement que de 7,6 millions, c'est à l'accroissement des recettes de transport et aux mesures de rationalisation qu'il faut l'attribuer.

Charges pour le personnel

Les charges pour le personnel représentent environ 60% de la charge ordinaire totale. Aussi sont-elles commentées à part et globalement ci-après, quel que soit le compte (compte d'exploitation, compte de construction, comptes de magasin, etc.) à la charge duquel le personnel a travaillé. Par rapport à l'année précédente et au budget, elles se décomposent comme il suit:

	Compte de 1965 fr.	Budget de 1966 fr.	Compte de 1966 fr.
Traitements et salaires	563 563 471	571 270 000	561 137 007
Allocations de renchérissement	31 326 455	31 440 000	62 371 166
	594 889 926	602 710 000	623 508 173
Indemnités de résidence	21 749 065	22 000 000	21 921 211
Allocations pour enfants, y compris les allocations de renchérissement	30 686 508	30 720 000	32 340 946
Autres éléments des traitements et salaires	4 194 600	4 240 000	4 533 649
Total des traitements et salaires, y compris les éléments qui s'y rapportent	651 520 099	659 670 000	682 303 979
Allocations supplémentaires et indemnités	60 749 229	62 730 000	61 322 799
Contributions périodiques à la caisse de pensions et de secours (CPS)	35 410 915	35 620 000	35 540 008
Versement unique à la CPS, en raison de l'augmentation du gain assuré	18 000 000	14 000 000	14 000 000
Contributions pour l'AVS, l'assurance-invalidité et le régime des allocations pour perte de gain	15 602 907	16 050 000	16 375 044
Assurance-accidents	14 148 972	14 000 000	15 217 606
Uniformes et divers	5 807 029	6 080 000	6 077 294
	801 239 151	808 150 000	830 836 730
Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel	—9 317 007	—8 470 000	—8 938 800
Dépenses pour le propre personnel des CFF	791 922 144	799 680 000	821 897 930
Dépenses pour la main-d'œuvre étrangère aux CFF	19 262 981	18 020 000	19 153 059
Report	811 185 125	817 700 000	841 050 989

	Compte de 1965 fr.	Budget de 1966 fr.	Compte de 1966 fr.
Report	811 185 125	817 700 000	841 050 989
Dépenses à la charge du compte de profits et pertes:			
Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes:			
Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique	22 090 879	21 600 000	21 691 168
Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	4 389 194	3 900 000	1 448 944
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	23 800 000	23 800 000	23 800 000
Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	6 727 751	6 500 000	12 822 851
Total des charges pour le personnel	868 192 949	873 500 000	900 813 952

Outre l'allocation de renchérissement de 5½%, payée par tranches mensuelles depuis le début de l'année, les CFF ont versé une allocation unique équivalente, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 21 octobre 1966. L'allocation de renchérissement pour 1966 a donc atteint 11% des traitements, des salaires, des allocations pour enfants et des rentes, compensant ainsi l'augmentation du coût de la vie jusqu'à concurrence d'un indice des prix à la consommation de 225 (1939: 100).

Les allocations supplémentaires et indemnités englobent les articles suivants:

	Compte de 1965 fr.	Budget de 1966 fr.	Compte de 1966 fr.
Allocations supplémentaires du personnel roulant	17 018 402	16 850 000	17 072 602
Indemnités pour service de nuit	17 490 529	18 170 000	18 545 149
Indemnités pour voyages de service et déplacements	10 083 017	10 240 000	10 185 243
Indemnités pour service du dimanche	8 252 918	8 680 000	8 571 290
Indemnités pour horaire de travail irrégulier	3 019 299	3 030 000	2 952 697
Indemnités pour heures supplémentaires	847 559	1 660 000	548 340
Indemnités diverses	4 037 505	4 100 000	3 447 478
	60 749 229	62 730 000	61 322 799

L'article «Participation de tiers et du personnel aux dépenses de personnel» comprend les indemnités de chômage de la CNA et de l'assurance militaire, les allocations pour perte de gain en cas de service militaire, la quote-part des primes payées par les agents pour l'assurance en cas d'accidents non professionnels ainsi que d'autres rentrées du même ordre.

La somme figurant sous «Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%» correspond à la différence entre l'intérêt effectif des avoirs de la CPS gérés par les Chemins de fer fédéraux et l'intérêt de 4% garanti statutairement. Grâce à l'augmentation des intérêts sur les bons de dépôt des CFF, cette charge s'est considérablement réduite.

Les changements survenus dans les charges pour le personnel sont dus aux facteurs suivants:

	Différence en millions de francs	
	par rapport au compte de 1965	par rapport au budget de 1966
Diminution de l'effectif		
– du propre personnel	– 7,3	– 12,0
– des ouvriers d'entrepreneur	– 1,6	– 1,0
Hausse du niveau moyen des rétributions		
– du propre personnel	+ 4,7	–
– des ouvriers d'entrepreneur	+ 1,1	+ 1,6
Allocation de renchérissement unique de 5½%, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral du 21 octobre 1966		
– au personnel en service actif	+ 33,6	+ 33,6
– aux retraités	+ 6,1	+ 6,3
Augmentation de l'indemnité pour service de nuit de 1 fr. 30 à 1 fr. 40 par heure à partir du 1 ^{er} janvier 1966	+ 1,3	+ 1,3
Versement unique à la caisse de pensions et de secours en raison de l'augmentation du gain assuré	– 4,0	–
Augmentation des primes de l'assurance contre les accidents professionnels de 15 à 17‰ à partir du 1 ^{er} janvier 1966	+ 1,0	+ 1,0
Réduction de la charge résultant de la garantie de l'intérêt sur les avoirs de la caisse de pensions et de secours	– 2,9	– 2,5
Divers	+ 0,6	– 1,0
	+ 32,6	+ 27,3

II. Commentaires des différents comptes

Compte de construction

Le montant brut des dépenses de construction, qui se chiffre par 437,9 millions de francs, demeure de 9,4 millions, soit quelque 2,1%, en deçà du chiffre inscrit au budget. Cette régression est due principalement à une sollicitation plus modeste du montant fixé pour les imprévus. En outre, quelques travaux sont en retard sur le programme, notamment dans les usines électriques et les ateliers.

Les écarts par rapport au budget sont commentés succinctement ci-après, dans l'ordre des chapitres: Transformation et extension de gares et de bâtiments de service: Dans l'ensemble, les travaux de construction se sont poursuivis conformément au programme. La moins-value de 2 millions de francs demeure dans les limites des différences inévitables entre les sommes prévues et les dépenses réelles.

Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie: Les dépenses, 13,1 millions de francs, se décomposent ainsi: 4,4 millions pour les installations de sécurité (block de ligne), 5,1 millions pour le réseau des télécommunications du chemin de fer et 3,6 millions pour le renouvellement de ponts et autres installations de la voie. Les dépenses sont restées de 1,8 million de francs en deçà de la somme inscrite au budget, le manque de main-d'œuvre ayant retardé la pose des nouveaux câbles de ligne.

Construction de nouvelles lignes et doublement de voies: Les dépenses ont servi pour l'essentiel à poursuivre les constructions commencées ces dernières années. C'est ainsi que la ligne de la rive droite du lac de Zurich, la ligne de Ziegelbrücke à Weesen-Gäsi, les nouveaux raccordements de Zurich Oerlikon à Zurich Altstetten et de Schinznach Dorf à Birrfeld absorbent largement, avec 41,3 millions de francs, les ⅔ des dépenses de ce chapitre. En raison de l'avance rapide des travaux, les 52,3 millions prévus ont été dépassés de 6,6 millions.

Renouvellement de voies et de branchements: La légère réduction du programme de renouvellement a eu pour effet que le coût des travaux est demeuré de 3,9 millions de francs inférieur aux prévisions budgétaires.

Achat de mobilier, machines et ustensiles: Les délais de livraison de quelques machines et ustensiles ayant provoqué un certain retard dans le programme d'achat, les dépenses réelles ont été inférieures aux prévisions.

Usines électriques et ateliers: L'exécution de certains travaux ayant subi des retards, les dépenses pour les usines électriques et pour les ateliers ont été inférieures aux sommes prévues au budget. En ce qui concerne les usines électriques, le retard a porté surtout sur la construction de nouvelles lignes de transport, en raison des difficultés d'acquiescer des droits de passage.

Véhicules: Les 170,1 millions de francs inscrits au budget ont été dépassés de 3,6 millions, à la suite des écarts inévitables entre les livraisons effectives et celles qui étaient prévues au programme.

Le coût de la suppression des passages à niveau a été porté directement au débit de la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route. Il s'est monté à 8,4 millions de francs, contre 7,7 millions en 1965.

Sur un montant brut de 437,9 millions de francs, les dépenses non actives de construction et de renouvellement, qui figurent dans les frais d'entretien du compte d'exploitation, représentent 48,2 millions. Un prélèvement de 6,0 millions de francs a été opéré sur la réserve générale de construction pour la couverture des dépenses non actives en rapport avec les grands travaux de Berne, Zurich et Bâle.

Les dépenses non actives de construction et de renouvellement (54,2 millions) débitées au compte d'exploitation ou à la réserve générale de construction ainsi que les disponibilités provenant de l'amortissement des installations (187,2 millions) atteignent ensemble 241,4 millions de francs. Cet autofinancement représente 55% des 437,9 millions de dépenses brutes de construction. Pour le solde, 196,5 millions de francs, ou 45%, il a fallu recourir aux prêts à intérêt fixe de la Confédération.

Compte d'exploitation Comparativement à 1964 et à 1965, le compte d'exploitation (p. 52 et 53) se présente ainsi:

	Compte de 1964 fr.	Compte de 1965 fr.	Compte de 1966 fr.	%
Produits	1 383 311 869	1 413 531 431	1 454 952 644	100,0
Charges	1 094 730 518	1 149 019 114	1 175 920 802	80,8
Excédent	288 581 351	264 512 317	279 031 842	19,2

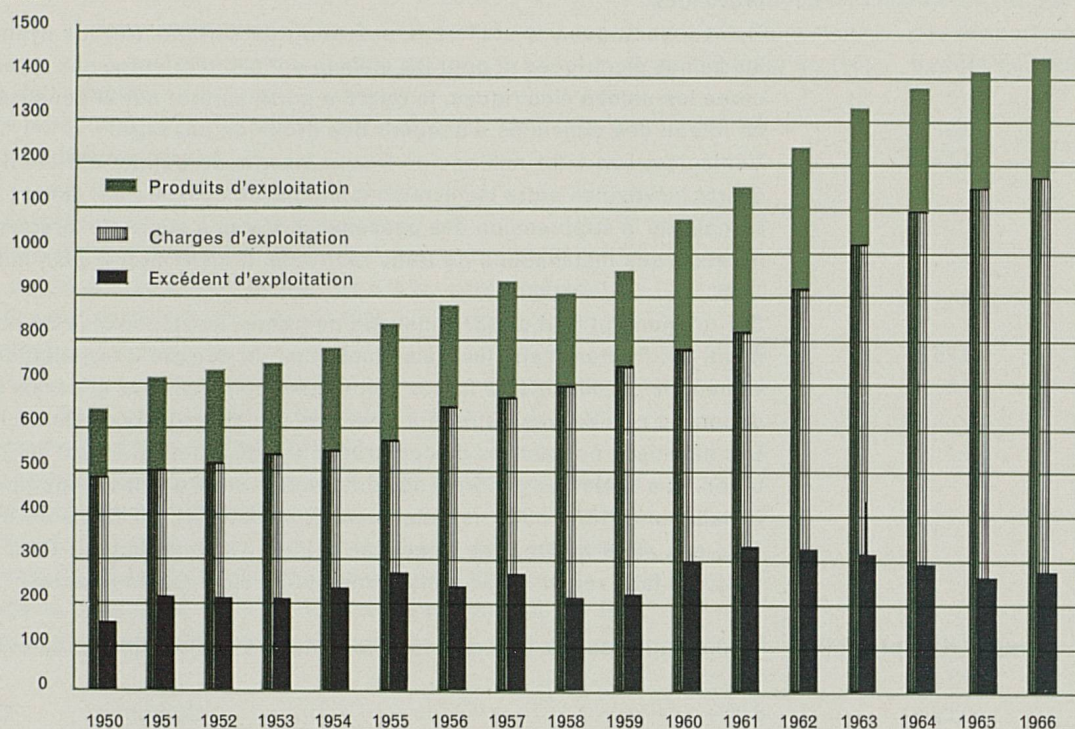
Au regard de l'année précédente, les produits ont augmenté de 41,4 millions de francs, ou 2,9%. Les charges se sont accrues de 26,9 millions de francs, ou 2,3%. L'excédent d'exploitation est ainsi supérieur de 14,5 millions à celui de l'année précédente. En comparant ces résultats avec ceux des années précédentes, il faut se souvenir que les dépenses non actives de renouvellement de la superstructure ne sont comprises dans les charges d'exploitation que depuis 1965.

Produits Les produits de transport, qui constituent le plus clair des produits d'exploitation, sont commentés dans le chapitre spécial des pages 1 à 4. Pour leur part, les produits accessoires se décomposent comme il suit:

	Compte de 1964 fr.	Compte de 1965 fr.	Compte de 1966 fr.
Indemnités payées par des entreprises de chemin de fer et d'autres tiers pour des prestations d'exploitation	32 459 490	31 797 585	33 600 168
Fermages et locations	51 581 817	54 560 042	54 665 782
Autres produits	45 205 301	43 677 618	46 884 415
	129 246 608	130 035 245	135 150 365

Compte d'exploitation

Millions de francs



Les produits accessoires se sont accrus de 5,1 millions de francs. L'augmentation provient principalement des indemnités versées par des chemins de fer étrangers pour les gares communes ainsi que des recettes découlant des fournitures et prestations pour des tiers.

Charges

L'accroissement des charges, qui est de 26,9 millions par rapport à l'année précédente, provient d'une augmentation des frais de personnel (+29,9 millions), atténuée par une diminution des dépenses de choses (—3 millions). Le budget a été dépassé de 30,9 millions, dont 23,4 millions pour les frais de personnel et 7,5 millions pour les dépenses de choses.

La diminution des frais de direction et des charges générales, qui est de 7,1 millions de francs, doit être imputée principalement au recul des locations de véhicules.

Le fléchissement des frais de surveillance de la voie, qui est de 0,6 million de francs, résulte de la suppression de passages à niveau. La hausse des frais du service des gares (+13,7 millions) et du service des trains (+3,2 millions) découle de la progression des dépenses pour le personnel. Dans ce secteur qui compte un personnel nombreux, le versement d'allocations de renchérissement joue un rôle particulièrement important.

Les éléments des frais de traction sont les suivants :

	Compte de 1964 fr.	Compte de 1965 fr.	Compte de 1966 fr.
Personnel des locomotives	90 007 224	94 051 979	98 815 244
Courant de traction	59 674 819	57 776 639	60 296 631
Autres frais	17 930 724	18 088 106	18 400 955
	167 612 767	169 916 724	177 512 830

La hausse des charges pour le personnel a influé aussi sur les frais de traction. En ce qui concerne le courant de traction, la diminution d'achat de courant à des tiers, conséquence des conditions atmosphériques favorables, a été contre-balancée par l'augmentation des frais d'entretien et de renouvellement d'installations dans les usines électriques ainsi que par l'accroissement des amortissements internes et des intérêts par suite de la mise en service de nouveaux convertisseurs.

Les charges d'entretien comprennent aussi bien le coût de l'entretien ordinaire que les dépenses non actives de construction et de renouvellement. Le montant total se décompose comme il suit:

	Compte de 1964 fr.	Compte de 1965 fr.	Compte de 1966 fr.
Entretien des immeubles et installations:			
Entretien ordinaire	142 979 996	144 106 851	153 235 319
Dépenses non actives de construction	21 124 594	24 702 654	24 970 000
	164 104 590	168 809 505	178 205 319
Entretien des véhicules	110 053 421	113 272 118	113 689 115
Charge comparable	274 158 011	282 081 623	291 894 434
Dépenses non actives de renouvellement de la super-structure	—	18 824 453	19 907 921
Charges totales d'entretien	274 158 011	300 906 076	311 802 355

Comparés à ceux de l'année précédente, les frais d'entretien sont montés de 10,9 millions de francs, dont 10,5 millions concernent l'entretien des immeubles et installations, et 0,4 million, l'entretien des véhicules. L'augmentation ayant trait aux immeubles et installations est due essentiellement au renchérissement. La progression des charges de personnel et des dépenses de choses n'a eu pratiquement aucune incidence sur l'entretien des véhicules, qui est lié à la réforme constante du vieux matériel roulant et à l'emploi de véhicules neufs.

A l'article « Divers », les dépenses sont légèrement en retrait par rapport à 1965; tandis que les dépenses découlant de dommages, de la responsabilité du chemin de fer et de la protection d'établissement sont en recul, les contributions aux frais de pose de voies de raccordement ainsi que ceux des prestations et fournitures en faveur de tiers ont augmenté.

Compte de profits et pertes

Produits

L'excédent d'exploitation, de 279 millions de francs, dépasse de 14,5 millions celui de 1965. Toutefois, comme les charges spécifiées dans le compte de profits et pertes – notamment les amortissements, les frais de capitaux et les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes – ont augmenté dans une proportion plus forte encore, la situation, loin de s'améliorer, s'est détériorée. Le compte de profits et pertes accuse un déficit de 7,6 millions de francs. En 1965, après une attribution de 2 millions de francs à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route, l'exercice s'était soldé par un bénéfice net de 173 696 francs.

Les amortissements et intérêts internes figurent dans les produits uniquement pour des raisons comptables. Ils correspondent aux amortissements et intérêts inclus dans les charges d'exploitation par certains services tenant des comptes de frais complets (ateliers et usines électriques, par exemple) et sont repris dans la colonne des produits, pour la balance des comptes, les amortissements et les intérêts devant figurer intégralement dans les charges du compte de profits et pertes.

L'accroissement, de 2,4 millions de francs, du produit des valeurs réalisables et disponibles spécifié dans les « autres produits » s'explique par le niveau provisoirement élevé des liquidités.

Charges

Comparativement à l'exercice précédent, les amortissements des immobilisations se répartissent de la manière que voici:

	Compte de 1965 fr.	Compte de 1966 fr.
Amortissements des immeubles, installations et véhicules	174 988 695	184 444 589
Amortissements de soldes de valeurs comptables	640 153	203 802
Amortissements de participations et de terrains acquis en vue d'extensions futures	2 018 059	2 542 706
	177 646 907	187 191 097

Les amortissements des immobilisations sont opérés selon les taux du règlement approuvé par le Conseil fédéral. Comme l'année précédente, le taux moyen pondéré en est de 3,6% des frais de construction ou d'achat des immeubles, installations et véhicules. L'accroissement des amortissements, qui est de 9,5 millions de francs, découle de la hausse des valeurs immobilisées.

Les frais de capitaux, de 78,8 millions de francs, sont de 15,2 millions supérieurs à ceux de 1965. L'écart provient, pour 10,2 millions de francs, de l'augmentation de la dette et, pour 5 millions, du relèvement des taux d'intérêt. Dans ce dernier montant est comprise la hausse à 4% du taux d'intérêt des bons de dépôt de la CPS. Elle se traduit par une diminution correspondante de la charge intitulée « Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4% ». D'une année à l'autre, le taux d'intérêt moyen des engagements à long terme a progressé de 3,34% à 3,68%.

Les versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et les allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes sont commentés au chapitre « Charges pour le personnel » (p. 40/42).

Bilan

Actif

La valeur des immobilisations s'est accrue de 212,9 millions de francs, pour passer à 2986,8 millions. Cette augmentation se répartit à raison de 176,8 millions de francs pour les immeubles, installations et véhicules, 21,8 millions pour les ouvrages inachevés, 10,5 millions pour les acquisitions de terrains en vue d'extensions futures et 3,8 millions pour les participations. Le coût d'achat ou de construction des acquisitions et des ouvrages achevés durant l'exercice s'est élevé à 346 millions de francs, dont il y a lieu de déduire 169,2 millions pour les installations supprimées et les amortissements; aussi la plus-value des immeubles, installations et véhicules n'est-elle plus, dans le bilan, que de 176,8 millions de francs.

Les valeurs réalisables et disponibles ont augmenté de 113,1 millions de francs et atteignent 531,6 millions de francs en fin d'exercice. Les liquidités (espèces, comptes bancaires et chèques postaux) présentent, lors du bouclage, un niveau plus élevé, les rentrées de fonds ayant été momentanément supérieures aux besoins. La situation s'est normalisée depuis lors. Quant au poste « Débiteurs », l'augmentation provient principalement des soldes de comptes courants des accrédités ainsi que des crédits accordés aux coopératives de construction des cheminots. L'accroissement de valeur des titres en portefeuille est dû aux prêts hypothécaires qui ont été accordés grâce aux fonds avancés par la Confédération pour la construction de logements à but social.

Les « autres actifs » ont fléchi de 9,4 millions de francs, pour tomber à 87,8 millions. Parmi les postes les plus importants, il convient de mentionner les actifs transitoires (avances sur les primes CNA, paiement des rentes du mois de janvier 1967 et travaux non terminés).

Passif

Le capital appartenant en propre à l'entreprise a régressé de 13,3 millions et n'est plus que de 998,9 millions de francs. Le capital de dotation demeure au plafond légal de 800 millions de francs. La réserve légale n'a pas varié non plus; elle s'élève toujours à 120 millions de francs. Une fois les comptes annuels approuvés, elle s'abaissera du montant du solde passif, soit de 6,1 millions de francs. La réserve générale de construc-

tion a subi un prélèvement de 6 millions en faveur du compte de construction, ce qui la ramène à 9,6 millions de francs. La réserve pour l'amélioration du trafic rail/route a été débitée des contributions et des propres dépenses de construction pour la suppression de passages à niveau. Fait nouveau, les contributions garanties mais non encore versées aux cantons et aux communes ont été prélevées sur cette réserve et portées sur des comptes créditeurs, tandis que la réserve était augmentée par l'apport de diverses provisions devenues superflues. Après déduction des contributions déjà garanties, le montant de 35,6 millions de francs correspond désormais à la somme disponible. La réserve pour la couverture de gros dommages a été dotée de l'attribution ordinaire d'un million de francs; elle n'a fait l'objet d'aucun prélèvement.

Le capital de tiers s'est accru de 355,9 millions et a passé à 2520,3 millions de francs. Les engagements à long terme ont augmenté de 371,6 millions de francs. L'accroissement résulte à la fois des nouveaux prêts accordés par la Confédération au cours de l'année, pour un montant global de 280 millions de francs, dont 40 millions pour la construction de logements à but social, et de la conversion, en bons de dépôt à long terme, de 100 millions de francs prélevés sur le compte courant de la caisse de pensions et de secours. En revanche, les remboursements réguliers des emprunts par obligations ont absorbé un montant de 8,4 millions de francs. Par ailleurs, les prêts de la Confédération sont remplacés, pour un montant de 310 millions de francs, par les bons de dépôt qui avaient été transférés à la Confédération lors de l'assainissement et que les Chemins de fer fédéraux ont repris en compensation de prêts échus.

Les engagements à court terme, 484,6 millions de francs, ont baissé de 15,7 millions. Les créances des institutions de prévoyance ont fléchi de 61,1 millions de francs, à la suite de la conversion en bons de dépôt d'avoirs en compte courant de la caisse de pensions et de secours. D'un autre côté, le compte « Créanciers » accuse une augmentation de 45,1 millions de francs, due essentiellement au report déjà mentionné du prélèvement effectué sur la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route.

Un prélèvement de 3,6 millions de francs a été effectué sur les provisions, qui n'ont fait l'objet d'aucune attribution. A fin 1966, la situation se présentait comme il suit: provision pour les travaux extraordinaires d'entretien aux installations fixes, 13,9 millions, provision pour l'amortissement du déficit de la CPS, 12 millions et divers, 1,1 million.

Les « autres passifs » ont diminué de 14,7 millions, pour tomber à 66,2 millions de francs. Ils sont constitués principalement par les passifs transitoires et les soldes débiteurs des décomptes de trafic en suspens.

III. Participations

Seules sont mentionnées ci-après les entreprises auxquelles les Chemins de fer fédéraux sont intéressés pour un montant nominal supérieur à un million de francs. Ces participations s'élèvent à 68 millions de francs au total, ce qui correspond à 94 % de toutes celles que le réseau détenait à fin 1966 (72,3 millions).

Usines électriques communes

Les Forces motrices de Göschenen S. A. ont fourni, au cours de leur quatrième année d'exploitation (1965/1966), 422,6 millions de kWh, dont 154,8 millions pour le semestre d'hiver et 267,8 millions pour le semestre d'été. La production totale est de 51,5 millions de kWh supérieure à celle de l'année précédente. Le dividende a été maintenu à 4 %.

L'Usine électrique de l'Etzel S. A. a produit 301,4 millions de kWh au cours de l'exercice 1965/66, contre 299,4 millions l'année précédente. Ce rendement, qui n'avait jamais été aussi élevé, se répartit plus ou moins également entre le semestre d'hiver et le semestre d'été. Le dividende est resté fixé à 5 %.

Les Forces motrices de Rupperswil-Auenstein S.A. ont enregistré, durant leur 25^e exercice (1965/66), une production de 259,4 millions de kWh, au lieu de 227,2 millions de kWh en 1964/65. Le débit de l'Aar a atteint le chiffre record de 418 m³/s. Par rapport à la moyenne de nombreuses années, il s'est accru de 61 % dans le semestre d'hiver et de 23 % dans le semestre d'été. Le dividende a été maintenu à 4 %.

Les Forces motrices de Wassen S.A. ont livré 298 millions de kWh, contre 270 millions l'exercice précédent. Le dernier dividende, pour l'année 1965, a été de 5 %.

La Centrale thermique de Vouvry S.A. a poursuivi ses travaux de construction; le premier groupe de machines, qui est exploité expérimentalement, a produit 150 millions de kWh. Le 30 septembre 1966, le compte de construction s'élevait à 189,2 millions de francs (146,4 millions l'année précédente). Le capital-actions a été porté, en novembre 1965, de 30 à 50 millions de francs. Les 20 millions en plus ont été provisoirement libérés à raison de 50 %. En outre, un emprunt par obligations de 22 millions de francs, à 5 ½ %, a été émis en juin 1966.

La Société valaisanne d'électricité Electra-Massa a elle aussi continué ses travaux de construction. Le 30 septembre 1966, le compte de construction atteignait 92,7 millions de francs (57,9). La dernière tranche (5 millions) du capital-actions souscrit (20 millions) a été libérée. En outre, la société a émis en septembre un emprunt par obligations de 20 millions de francs, à 5 ½ %, au prix de 99 %.

En septembre, les actionnaires de la Suisatom S.A. ont tout d'abord porté le capital-actions de 12 à 21 millions de francs, afin de disposer des fonds dont ils ont besoin pour remplir leurs obligations envers la Société nationale pour l'encouragement de la technique atomique industrielle. Par la suite, pour des raisons d'assainissement, le capital-actions a été abaissé de 18,6 millions de francs et ramené à 2,4 millions.

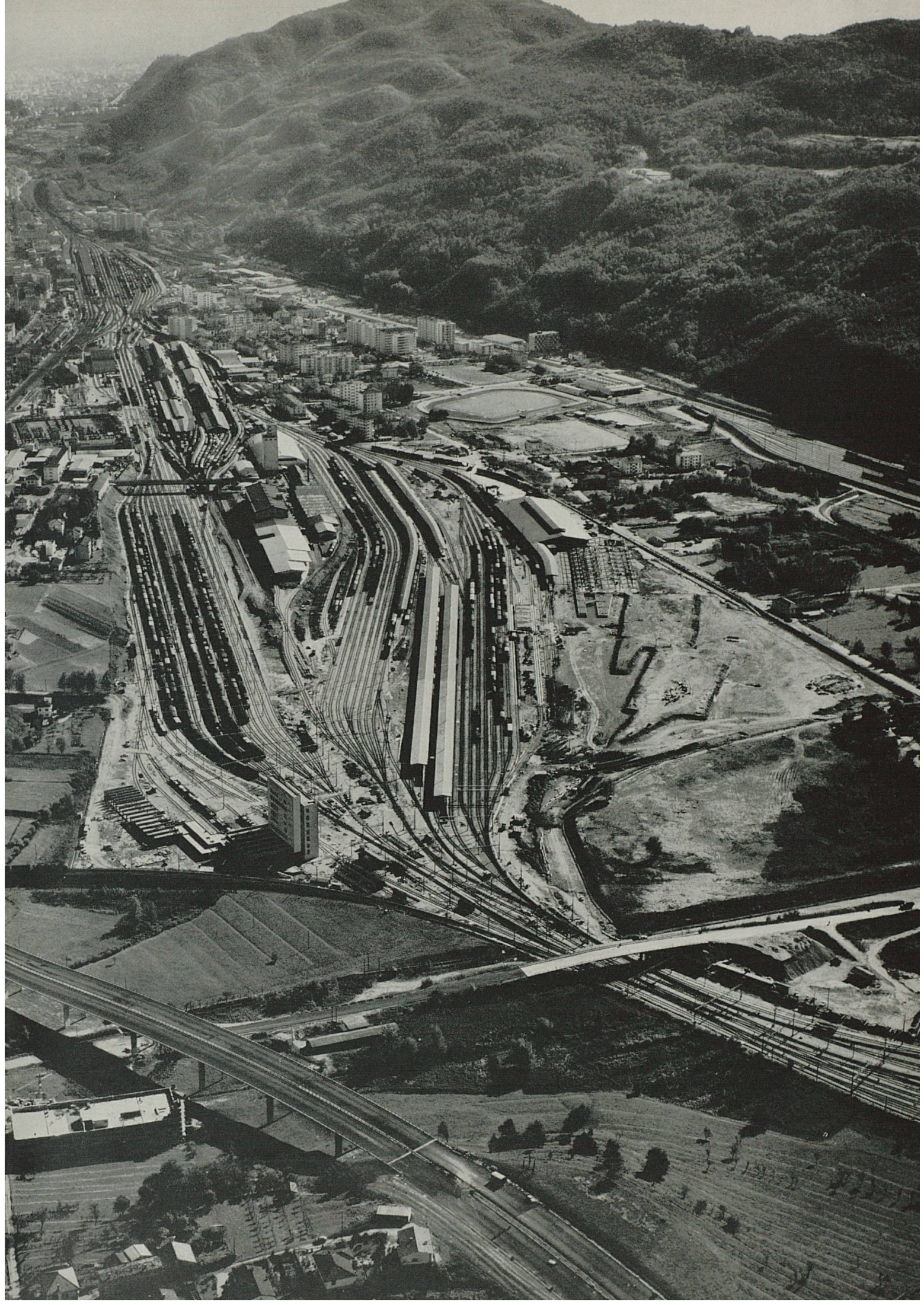
Autres entreprises

INTERFRIGO, Société ferroviaire internationale de transports frigorifiques, a encore amélioré son chiffre d'affaires. Le nombre des transports a passé à 235 919. Ils ont été exécutés dans la proportion de 30 % à l'aide de wagons de la société et de 70 % au moyen de matériel pris en location. Un dividende de 12 % a été payé en 1965 sur le capital social de 10,5 millions de francs belges. Les huit administrations fondatrices, parmi lesquelles figurent les Chemins de fer fédéraux, garantissent les emprunts et les prêts d'INTERFRIGO, qui s'élevaient à 906 millions de francs belges à la fin de l'exercice.

EUROFIMA, Société européenne pour le financement de matériel ferroviaire, a fêté son dixième anniversaire. La société s'est procuré de nouveaux capitaux par un emprunt public de 30 millions de francs, à 5 ½ %, en mai, ainsi que par divers crédits bancaires à moyen et à long terme, à 5 et 5 ½ %, pour un montant de 70 millions de francs. La valeur au bilan du matériel roulant qui a été mis à la disposition des administrations ferroviaires sur la base de contrats location-vente et de contrats de vente à crédit avec engagement de garantie a passé de 669 à 735 millions de francs à la fin de l'année. La société a de nouveau payé un dividende de 4 %, ce qui est le maximum autorisé par les statuts.

SWISSAIR, Société anonyme pour la navigation aérienne, a annoncé des résultats encore meilleurs que l'année précédente. Pour l'année entière, la demande s'est accrue de 12 %, pour passer à 326,9 millions de tonnes-kilomètres utilisées, et le taux moyen d'occupation des places dans le service de ligne s'est élevé à 55,4 %, contre 53,6 % en 1965. Grâce aux importants amortissements extraordinaires, l'autofinancement a atteint 149 millions de francs. En mai/juin, le capital-actions a été augmenté de 35 millions et porté à 175 millions de francs. Pour 1965, la société a distribué un dividende de 6 %, plus un bonus de 2 %.

La gare frontière de Chiasso agrandie. Au premier plan, le dos d'âne et le poste de débranchement. Au centre, le faisceau de direction (à gauche), les voies et les quais de la douane (au milieu) et les quatre halles aux marchandises en construction (à droite). A l'arrière-plan, longeant le pied de la montagne, la nouvelle ligne d'accès italienne avec une partie du faisceau de garage des trains en attente de dédouanement. Au fond, les anciennes halles aux marchandises et la gare aux voyageurs.



Compte de construction 1966

Compte de 1965 fr.	Budget de 1966 fr.	Dépenses de construction pour :		Compte de 1966 fr.
254 606 392	272 220 000	Immeubles et installations		264 184 435
102 238 063	114 050 000	Transformation et extension de gares et de bâtiments de service	112 024 303	
10 261 231	14 860 000	Perfectionnement général de lignes et d'installations de la pleine voie	13 103 708	
52 273 703	52 250 000	Construction de nouvelles lignes et doublement de voies	58 878 816	
1 019 299	—	Electrification	—	
38 676 635	39 800 000	Renouvellement de voies et de branchements	35 862 302	
11 100 690	8 260 000	Achat de mobilier, machines et ustensiles	7 083 680	
27 462 354	27 000 000	Usines électriques	24 328 846	
11 574 417	16 000 000	Ateliers	12 902 780	
169 499 340	170 080 000	Véhicules		173 680 699
106 957 189	99 940 000	Véhicules moteurs	102 179 587	
30 476 511	33 030 000	Voitures et fourgons	38 782 054	
30 167 842	35 830 000	Wagons à marchandises et wagons de service	30 455 640	
1 897 798	1 280 000	Bateaux	2 263 418	
—	5 000 000	Imprévus		—
424 105 732	447 300 000	Dépenses brutes		437 865 134
— 5 500 000	— 6 000 000	Prélèvement sur la réserve générale de construction		— 6 000 000
418 605 732	441 300 000	Dépenses nettes		431 865 134

Compte de 1965 fr.	Budget de 1966 fr.	Comptabilisation des dépenses de construction à la charge de :		Compte de 1966 fr.
371 566 077	392 300 000	Compte des immobilisations et des amortissements		383 715 203
166 542 514	182 920 000	Immobilisations du chemin de fer	176 074 888	
24 983 115	24 700 000	Usines électriques	22 128 846	
10 541 108	14 600 000	Ateliers	11 830 770	
169 499 340	170 080 000	Véhicules	173 680 699	
47 039 655	49 000 000	Compte d'exploitation		48 149 931
43 527 107	45 300 000	Immobilisations du chemin de fer	44 877 921	
2 479 239	2 300 000	Usines électriques	2 200 000	
1 033 309	1 400 000	Ateliers	1 072 010	
—	—	Véhicules	—	
418 605 732	441 300 000			431 865 134

Compte d'exploitation pour l'année 1966

Compte de 1965	fr.	Budget de 1966	fr.	Charges		Compte de 1966	fr.
85 844 037		83 400 000		Administration		85 069 925	
1 022 347 125		1 026 600 000		Exploitation		1 050 128 396	
68 233 779		60 400 000		Direction et charges générales	61 174 273		
20 682 009		18 700 000		Surveillance de la voie	20 081 523		
383 149 389		387 500 000		Service des gares	396 824 171		
77 972 997		79 200 000		Accompagnement des trains	81 155 350		
169 916 724		174 000 000		Traction	177 512 830		
1 486 151		1 500 000		Service des bateaux sur le lac de Constance	1 577 894		
187 633 958		193 300 000		Entretien des immeubles et installations	198 113 240		
113 272 118		112 000 000		Entretien des véhicules	113 689 115		
40 827 952		35 000 000		Divers		40 722 481	
1 149 019 114		1 145 000 000		Total des charges		1 175 920 802	
264 512 317		256 000 000		Excédent d'exploitation		279 031 842	
1 413 531 431		1 401 000 000				1 454 952 644	

Compte de profits et pertes pour l'année 1966

Compte de 1965 fr.	Budget de 1966 fr.	Charges		Compte de 1966 fr.
177 646 907	188 200 000	Amortissements des immobilisations		187 191 097
174 988 695	186 200 000	ordinaires	184 444 589	
2 658 212	2 000 000	autres amortissements	2 746 508	
295 966	1 000 000	Amortissements des valeurs réalisables et disponibles		558 421
63 617 984	72 300 000	Frais de capitaux		78 868 607
53 285 460	60 600 000	Intérêts des engagements à long terme	70 410 808	
10 029 920	11 400 000	Intérêts des engagements à court terme	8 072 776	
302 604	300 000	Frais de finances	385 023	
57 007 824	55 800 000	Versements complémentaires à la caisse de pensions et de secours et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes		59 762 963
22 090 879	21 600 000	Intérêts sur le déficit de la réserve mathématique	21 691 168	
4 389 194	3 900 000	Intérêts complémentaires résultant de la garantie de l'intérêt de 4%	1 448 944	
23 800 000	23 800 000	Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique à la suite de l'incorporation d'allocations de renchérissement dans les rentes	23 800 000	
6 727 751	6 500 000	Allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	12 822 851	
2 423 417	2 000 000	Autres charges		2 991 683
2 000 000	—	Versement à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route		—
302 992 098	319 300 000	Total des charges		329 372 771
1 476 029	—	Bénéfice net disponible		—
173 696	—	Bénéfice net de l'exercice		—
1 302 333	—	Solde actif de l'exercice précédent		—
304 468 127	319 300 000			329 372 771

[illegible]

Bilan au 31 décembre 1966 (avant la comptabilisation du solde passif)

Compte de 1965 fr.	Actif		Compte de 1966 fr.
2 773 901 574	Immobilisations		2 986 826 287
	Immeubles, installations et véhicules		
5 506 125 634	Frais d'établissement et d'acquisition	5 819 721 386	
-3 339 463 947	Amortissements	-3 476 253 688	
2 166 661 687	Valeur au bilan	2 343 467 698	
461 471 163	Ouvrages inachevés	483 216 644	
84 967 486	Terrains acquis en vue d'extensions futures	95 507 357	
60 801 238	Participations	64 634 588	
418 539 690	Valeurs réalisables et disponibles		531 641 788
33 485 869	Espèces en caisse, comptes de chèques postaux	31 713 167	
52 944 823	Avoirs auprès des banques et du Département fédéral des finances	113 406 057	
187 826 648	Débiteurs	230 940 634	
1 608 725	Titres en portefeuille	11 690 009	
142 673 625	Approvisionnements de matériel	143 891 921	
97 218 957	Autres actifs		87 820 397
—	Solde passif: Déficit à couvrir par la réserve légale		6 158 642
3 289 660 221			3 612 447 114
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, créance contre les chemins de fer étrangers		540 000 000

Compte de 1965 fr.	Passif		Compte de 1966 fr.
1 012 247 000	Capital propre		998 947 000
800 000 000	Capital de dotation	800 000 000	
120 000 000	Réserve légale	120 000 000	
15 600 000	Réserve générale de construction	9 600 000	
43 900 000	Réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route	35 600 000	
32 747 000	Réserve pour la couverture de gros dommages	33 747 000	
2 164 379 737	Capital de tiers		2 520 278 148
1 664 080 500	Engagements à long terme	2 035 676 500	
1 070 000 000	Prêts de la Confédération	1 040 000 000	
144 080 500	Emprunts par obligations	135 676 500	
450 000 000	Bons de dépôt de la caisse de pensions et de secours	860 000 000	
500 299 237	Engagements à court terme	484 601 648	
311 712 385	Créances des institutions de prévoyance	250 575 341	
156 079 932	Créanciers	201 200 562	
32 506 920	Autres engagements	32 825 745	
30 644 109	Provisions		27 038 728
80 913 346	Autres passifs		66 183 238
1 476 029	Solde actif		—
3 289 660 221			3 612 447 114
540 000 000	Prêts pour l'électrification de lignes étrangères accédant à la Suisse, dette envers le Département fédéral des finances et des douanes		540 000 000

Aperçu chronologique

	1946	1947	1948	1949	1950	1951
Prestations d'exploitation et de trafic en millions d'unités						
1 Trains de voyageurs, trains/km	39,6	42,1	44,0	46,6	48,7	48,3
2 Trains de marchandises, trains/km	13,5	14,4	14,5	13,6	14,2	15,8
3 Transport des voyageurs: voyageurs	206,4	213,0	207,7	201,6	193,9	201,1
4 voyageurs-kilomètres	5444,5	5658,9	5843,8	5594,3	5615,7	5832,6
5 Transport des marchandises: tonnes	16,9	18,2	18,5	16,0	18,0	21,3
6 tonnes-kilomètres	1702,2	1848,7	1941,5	1738,1	2084,1	2507,4
Effectif du personnel nombre de personnes (moyenne annuelle)						
7 Propre personnel	34 572	36 377	37 910	37 666	36 904	37 096
8 Ouvriers d'entrepreneur	1 900	1 700	1 640	1 175	912	1 186
9 Total (7+8)	36 472	38 077	39 550	38 841	37 816	38 282
Compte de résultats en millions de francs						
Produits de transport						
10 Transport des voyageurs	258,2	270,0	276,6	278,3	263,8	274,3
11 Transport des marchandises	305,6	341,6	343,0	304,1	325,9	382,9
12 Total (10+11)	563,8	611,6	619,6	582,4	589,7	657,2
13 Autres produits	56,4	64,4	68,9	68,0	59,5	67,2
14 Total des produits (12+13)	620,2	676,0	688,5	650,4	649,2	724,4
Rétributions du propre personnel						
15 Traitements et salaires, allocations de renchérissement, allocations pour enfants, etc.	231,2	260,1	281,4	285,0	288,5	304,6
16 Allocations supplémentaires et indemnités diverses, uniformes	17,5	20,1	20,5	21,7	21,3	21,9
17 Total (15+16)	248,7	280,2	301,9	306,7	309,8	326,5
Assurances du propre personnel						
18 Contributions à la CPS, à l'AVS/AI/PG et à la CNA	25,9	31,8	34,6	39,4	38,8	34,8
19 Versements complémentaires à la CPS et allocations de renchérissement aux bénéficiaires de rentes	37,2	40,7	45,2	45,2	45,4	47,6
20 Total (18+19)	63,1	72,5	79,8	84,6	84,2	82,4
Dépenses pour main-d'œuvre étrangère à l'administration	12,7	12,1	11,9	8,9	7,3	9,2
22 Total des charges pour le personnel (17+20+21)	324,5	364,8	393,6	400,2	401,3	418,1
23 en % des charges totales	59,5%	60,1%	60,2%	60,6%	62,0%	60,2%
24 Dépenses de choses et divers	96,7	118,4	138,3	136,4	118,5	122,1
25 en % des charges totales	17,7%	19,5%	21,2%	20,7%	18,3%	17,6%
Amortissements des immobilisations et frais de capitaux						
26 Amortissements des immobilisations	70,7	72,5	73,3	74,7	76,5	103,9
27 Frais de capitaux	53,9	51,2	48,3	48,8	51,3	50,3
28 Total (26+27)	124,6	123,7	121,6	123,5	127,8	154,2
29 en % des charges totales	22,8%	20,4%	18,6%	18,7%	19,7%	22,2%
30 Charges totales ordinaires (22+24+28)	545,8	606,9	653,5	660,1	647,6	694,4
31 Excédent des produits (14-30)	74,4	69,1	35,0	— 9,7	1,6	30,0
32 Charges extraordinaires *	49,0	43,7	20,0	30,1	1,6	22,0
33 Bénéfice net de l'année (31-32) *	25,4	25,4	15,0	— 39,8	—	8,0
34 Versement à la réserve légale *	9,4	9,4	8,0	— 26,8	—	8,0
35 Paiement d'un intérêt sur le capital de dotation *	16,0	16,0	7,0	— 13,0	—	—
Les explications concernant les articles désignés par un * figurent aux pages 60 et 61.						

1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	
49,0	49,4	50,0	50,9	51,8	52,3	52,6	53,3	53,7	54,2	54,8	54,7	55,2	55,1	55,5	
15,9	16,6	17,1	18,6	19,6	20,5	20,5	22,2	24,0	25,0	26,1	26,8	27,0	27,4	28,1	
206,4	203,5	204,5	208,4	212,5	219,3	221,6	223,2	225,8	231,5	237,0	241,6	248,0	238,5	236,1	
6012,0	6047,9	6102,1	6273,1	6422,7	6732,3	6912,4	6996,1	6998,4	7393,0	7705,1	7940,2	8507,2	7859,4	7877,2	
19,4	19,4	21,0	23,5	25,3	26,0	24,2	25,8	29,6	31,1	32,8	34,8	36,4	37,9	38,6	
2296,7	2466,7	2677,9	3061,4	3295,5	3477,9	3267,1	3536,9	4058,2	4336,4	4588,2	4896,2	4905,6	5212,3	5397,0	
37 507	37 430	37 483	37 709	38 384	39 079	39 517	39 564	39 904	40 509	41 071	41 590	42 190	42 194	41 623	
1 193	1 226	1 243	1 244	1 261	1 376	1 152	1 087	1 030	1 190	1 217	1 174	1 227	1 040	930	
38 700	38 656	38 726	38 953	39 645	40 455	40 669	40 651	40 934	41 699	42 288	42 764	43 417	43 234	42 558	
299,8	304,2	305,1	315,1	326,6	342,4	348,9	360,3	392,7	423,3	452,3	471,6	498,4	511,0	526,7	
370,9	382,9	413,5	457,2	486,4	517,6	481,9	518,8	599,7	632,5	683,8	736,2	755,7	772,5	793,1	
670,7	687,1	718,6	772,3	813,0	860,0	830,8	879,1	992,4	1055,8	1136,1	1207,8	1254,1	1283,5	1319,8	
70,3	70,8	74,4	78,8	85,8	89,7	92,1	93,2	102,2	113,9	123,1	143,9	149,2	151,7	157,8	
741,0	757,9	793,0	851,1	898,8	949,7	922,9	972,3	1094,6	1169,7	1259,2	1351,7	1403,3	1435,2	1477,6	
311,7	319,7	327,9	338,1	368,2	388,2	404,8	430,7	438,0	454,0	504,3	546,3	620,0	644,1	675,3	
23,5	24,1	25,0	26,7	28,4	31,3	31,4	30,8	33,6	44,0	57,2	64,4	66,9	66,3	67,1	
335,2	343,8	352,9	364,8	396,6	419,5	436,2	461,5	471,6	498,0	561,5	610,7	686,9	710,4	742,4	
37,6	42,7	37,4	40,8	69,4	43,8	45,1	58,6	63,0	62,5	68,9	80,2	82,3	81,5	79,4	
47,1	47,0	46,9	47,0	43,2	45,8	48,3	50,8	50,5	59,9	85,4	63,4	59,0	57,0	59,8	
84,7	89,7	84,3	87,8	112,6	89,6	93,4	109,4	113,5	122,4	154,3	143,6	141,3	138,5	139,2	
10,2	10,5	10,3	10,7	12,0	13,3	12,3	11,8	12,0	14,1	16,1	17,6	20,6	19,3	19,2	
430,1	444,0	447,5	463,3	521,2	522,4	541,9	582,7	597,1	634,5	731,9	771,9	848,8	868,2	900,8	
60,7%	60,9%	60,6%	60,9%	61,3%	59,7%	59,8%	61,0%	59,9%	59,0%	60,9%	59,3%	61,2%	60,6%	60,7%	
125,2	131,5	137,6	142,5	158,9	180,7	192,3	196,9	214,9	223,4	249,2	288,6	292,1	323,6	318,4	
17,7%	18,0%	18,6%	18,7%	18,7%	20,7%	21,2%	20,6%	21,6%	20,8%	20,8%	22,1%	21,1%	22,6%	21,4%	
104,1	105,0	106,6	108,1	123,6	125,1	125,5	126,9	132,8	164,0	166,2	185,6	183,6	177,6	187,2	
49,5	48,7	47,3	47,2	46,9	46,5	46,5	48,3	51,6	52,9	54,1	56,4	61,2	63,6	78,8	
153,6	153,7	153,9	155,3	170,5	171,6	172,0	175,2	184,4	216,9	220,3	242,0	244,8	241,2	266,0	
21,6%	21,1%	20,8%	20,4%	20,0%	19,6%	19,0%	18,4%	18,5%	20,2%	18,3%	18,6%	17,7%	16,8%	17,9%	
708,9	729,2	739,0	761,1	850,6	874,7	906,2	954,8	996,4	1074,8	1201,4	1302,5	1385,7	1433,0	1485,2	
32,1	28,7	54,0	90,0	48,2	75,0	16,7	17,5	98,2	94,9	57,8	49,2	17,6	2,2	— 7,6	
24,0	20,0	45,3	66,0	24,5	51,0	8,0	8,0	70,2	67,0	34,5	26,0	—	2,0	—	
8,1	8,7	8,7	24,0	23,7	24,0	8,7	9,5	28,0	27,9	23,3	23,2	17,6	0,2	— 7,6	
8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	8,0	16,0	8,0	8,0	8,0	—	—	
—	—	—	16,0	16,0	16,0	—	—	16,0	16,0	16,0	16,0	10,0	—	—	

Aperçu chronologique

	1945 (après l'assai- nissement)	1946	1947	1948	1949	1950	1951
Bilan au 31 décembre après affectation du bénéfice * en millions de francs							
Actif							
Immeubles, installations et véhicules							
36 Immeubles et installations	2229	2253	2276	2344	2393	2451	2488
37 Véhicules	709	736	747	764	788	836	878
38 Total des frais d'établissement ou d'acquisition (36+37)	2938	2989	3023	3108	3181	3287	3366
39 Amortissements	942	1101	1399	1464	1527	1593	1687
40 Valeur au bilan (38-39)	1996	1888	1624	1644	1654	1694	1679
41 Ouvrages inachevés	49	61	79	68	85	73	86
42 Terrains acquis en vue d'extensions futures, participations	22	25	27	27	27	30	30
43 Total des immobilisations (40+41+42)	2067	1974	1730	1739	1766	1797	1795
44 Valeurs réalisables et disponibles	167	193	151	168	182	184	194
45 Autres actifs	36	43	45	27	22	17	21
46 Dépenses à amortir et solde passif *	41	15	210	190	209	167	146
47 Total de l'actif (43+44+45+46)	2311	2225	2136	2124	2179	2165	2156
Passif							
Capital propre							
48 Capital de dotation	400	400	400	400	400	400	400
49 Réserve légale	—	10	19	27	27	—	8
50 Fonds de réserve	10	13	14	14	15	15	18
51 Capital propre, total (48+49+50)	410	423	433	441	442	415	426
Capital de tiers							
52 Engagements à long terme	1575	1548	1402	1393	1477	1494	1457
53 Engagements à court terme	231	206	244	249	235	238	239
54 Capital de tiers, total (52+53)	1806	1754	1646	1642	1712	1732	1696
55 Autres passifs *	95	48	57	41	25	18	34
56 Total du passif (51+54+55)	2311	2225	2136	2124	2179	2165	2156
Compte de construction en millions de francs							
Dépenses brutes							
57 Immeubles et installations *		58,2	62,9	86,7	96,1	88,5	81,8
58 Véhicules		31,7	21,6	30,8	41,0	48,4	48,3
59 Total (57+58) *		89,9	84,5	117,5	137,1	136,9	130,1
60 Prélèvement sur la réserve générale de construction		—	—	—	—	—	—
61 Dépenses de construction non actives *		14,5	20,9	29,8	31,4	26,9	25,4
62 Montant net des dépenses [59-(60+61)] *		75,4	63,6	87,7	105,7	110,0	104,7

* Explications

Ad 32
Annuité destinée à résorber les amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure» des années 1947 à 1955, solde des amortissements du groupe «frais généraux» de l'exercice 1960, amortissements complémentaires des immobilisations s'ajoutant aux amortissements ordinaires pour 1961, amortissements opérés par mesure de prévoyance sur les stocks de matériel, provision pour l'amortissement du déficit de la réserve mathématique de la CPS pour 1961, dotation extraordinaire de la réserve pour les grands dommages survenus en 1962, attributions à la réserve générale de construction et à la réserve pour l'amélioration des installations de trafic rail/route, etc.

Ad 33 et 35
Le découvert de l'exercice de 1938 a été porté à compte nouveau. Celui de 1949 a été comblé par le prélèvement de 26,8 millions de francs sur la réserve légale et de 13 millions sur les ressources générales de la Confédération.
Bilan
Sans les prêts pour l'électrification de lignes de raccordement étrangères.

1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966
2528	2579	2651	2701	2758	2809	2868	2936	3029	3109	3178	3266	3373	3505	3656
908	956	1009	1055	1110	1137	1237	1344	1435	1536	1634	1727	1882	2001	2164
3436	3535	3660	3756	3868	3946	4105	4280	4464	4645	4812	4993	5255	5506	5820
1781	1873	1970	2067	2174	2281	2382	2489	2635	2806	2940	3096	3228	3339	3476
1655	1662	1690	1689	1694	1665	1723	1791	1829	1839	1872	1897	2027	2167	2344
102	92	72	89	103	183	197	199	193	214	279	366	406	461	483
30	30	32	34	47	53	65	69	68	72	103	114	132	146	160
1787	1784	1794	1812	1844	1901	1985	2059	2090	2125	2254	2377	2565	2774	2987
199	196	173	248	268	279	236	272	308	387	390	360	384	419	531
15	32	40	43	49	51	47	57	62	49	64	88	88	97	88
125	105	66	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6
2126	2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612
400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	600	800	800
16	24	32	40	48	56	64	72	80	96	104	112	120	120	120
18	19	23	30	38	84	86	88	95	103	115	116	102	92	79
434	443	455	470	486	540	550	560	575	599	619	628	822	1012	999
1452	1377	1348	1369	1347	1322	1305	1427	1519	1504	1488	1480	1630	1664	2036
203	232	204	196	246	288	325	294	254	308	421	553	456	501	484
1655	1609	1552	1565	1593	1610	1630	1721	1773	1812	1909	2033	2086	2165	2520
37	65	66	73	82	81	88	107	112	150	180	164	129	113	93
2126	2117	2073	2108	2161	2231	2268	2388	2460	2561	2708	2825	3037	3290	3612
88,6	94,9	97,5	99,4	111,5	121,2	129,5	128,3	128,4	139,8	164,0	202,8	222,6	254,6	264,2
38,7	39,7	50,9	56,8	61,2	86,1	99,8	100,9	107,0	109,1	123,9	123,2	160,0	169,5	173,7
127,3	134,6	148,4	156,2	172,7	207,3	229,3	229,2	235,4	248,9	287,9	326,0	382,6	424,1	437,9
—	—	—	—	—	—	—	0,6	—	3,0	4,5	7,5	6,3	5,5	6,0
26,2	26,9	27,0	27,7	30,5	31,1	32,3	30,9	24,2	26,2	20,1	21,9	24,4	47,0	48,2
101,1	107,7	121,4	128,5	142,2	176,2	197,0	197,7	211,2	219,7	263,3	296,6	351,9	371,6	383,7

Ad 46

Frais d'émission et de conversion des emprunts; amortissements arriérés des groupes d'immobilisations «frais généraux» et «infrastructure», ainsi que les soldes passifs de 1945, de 25,6 millions (solde résorbé par l'assainissement), de 1949, de 39,8 millions, et de 1966, de 6,1 millions de francs.

Ad 55

Y compris les fonds mis en réserve et le solde actif porté à compte nouveau. Pour chaque exercice, ce solde est celui qui figure dans la proposition du Conseil d'administration.

Ad 57 et 59

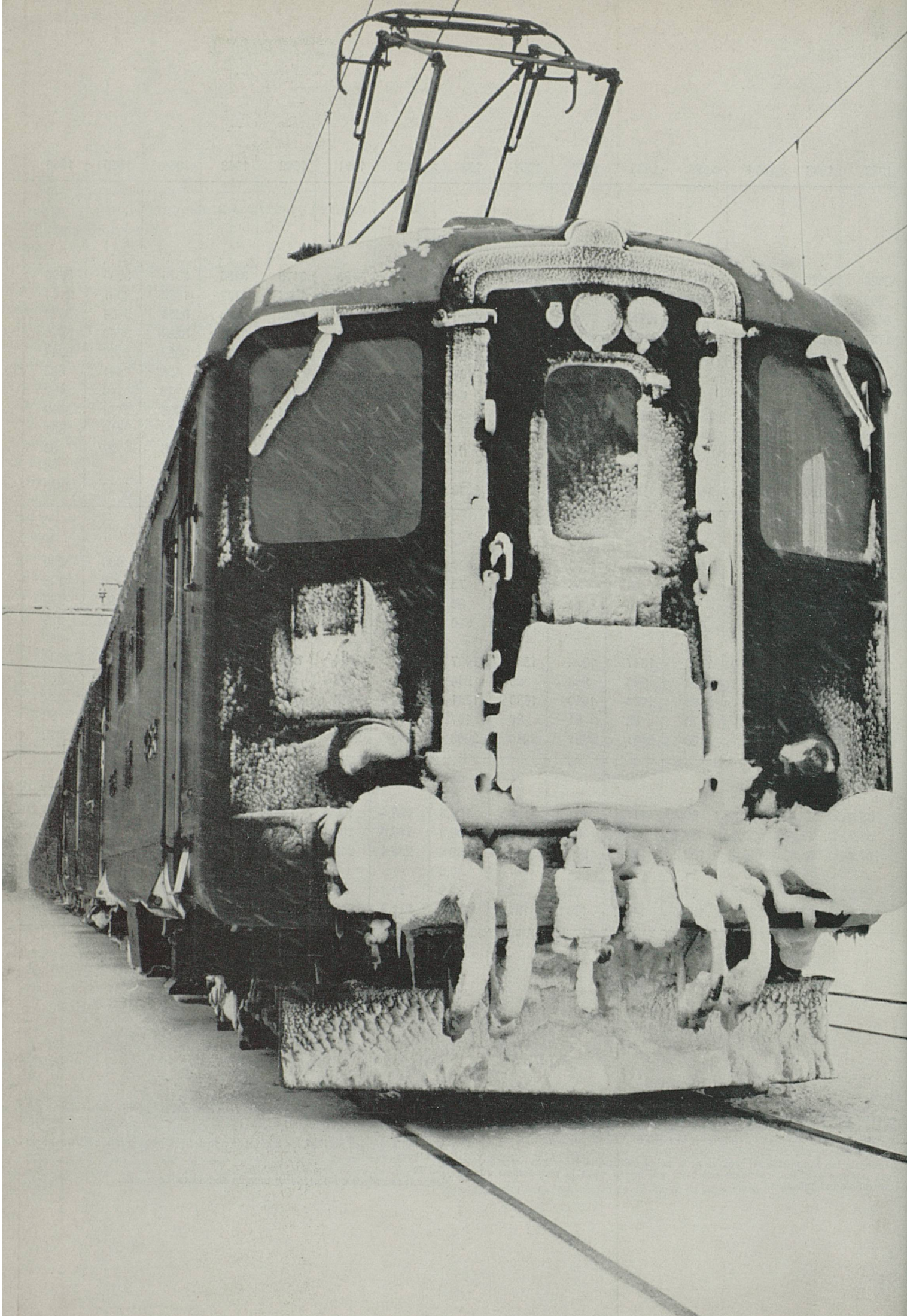
Sans les dépenses à la charge de la réserve pour l'amélioration des installations rail/route.

Ad 61

Y compris, à partir de 1965, les dépenses non actives pour le renouvellement de la superstructure.

Ad 62

Dépenses actives ou portées au compte des amortissements.



Direction générale, à Berne

Chefs de division
de la Direction générale, à Berne

Directions d'arrondissement

Chefs de division des Directions
d'arrondissement

Présidence
Otto Wichser, ing. dipl.

**Département des finances
et du personnel**
Otto Wichser, ing. dipl.

**Département commercial
et du contentieux**
John Favre, D^r en droit, avocat

**Département des travaux
et de l'exploitation**
Karl Wellinger, D^r en droit

Secrétariat général
Josef Britt, D^r ès sc. écon., lic. en droit

**Division de l'organisation et de
l'informatique**
Arnold Schärer, D^r ès sc. écon.

**Contrôle des finances et
comptabilité générale**
Franz Thomann, lic. sc. écon.

Caisse principale et service des titres
Ernst Scheidegger

Division du personnel
Ernst Moor, D^r en droit

Division médicale
Antonio Serati, D^r en médecine

Division du contentieux
Hans Amberg, D^r en droit, avocat

Service commercial des voyageurs
Edouard Fallet, D^r ès sc. écon.

Service commercial des marchandises
Franz Hegner, D^r ès sc. écon.

Contrôle du trafic
Walter Weibel

Economat (siège à Bâle)
Paul Nabholz, ing. dipl.

Division des travaux
Max Portmann, ing. dipl.

Division de l'exploitation
Arthur Borer, ing. dipl.

Division de la traction et des ateliers
Erwin Meyer, prof., D^r ès sc. techn., ing. dipl.

Division des usines électriques
Arnold Wälti, ing. dipl.

Direction d'arrondissement I, Lausanne
André Marguerat, ing. dipl.

Direction d'arrondissement II, Lucerne
Hermann Merz, ing. dipl.

Direction d'arrondissement III, Zurich
Max Strauss, D^r en droit, avocat

Division administrative
Jules Faure, D^r en droit, avocat

Division des travaux
Roger Desponds, ing. dipl.

Division de l'exploitation
Ami Lambert

Division de la traction
André Brocard, ing. dipl.

Division administrative
Richard Felber, D^r en droit, avocat

Division des travaux
Eugen Graber, ing. dipl.

Division de l'exploitation
Ernst Schneider, D^r ès sc. écon.

Division de la traction
Robert Zwinggi, ing. dipl.

Division administrative
Hermann Büchel, D^r en droit, avocat

Division des travaux
Rolf Zollikofer, ing. dipl.

Division de l'exploitation
Hans Ritt

Division de la traction
Walter Bussmann, ing. dipl.

Chemins de fer fédéraux suisses Organigramme

Etat au 1^{er} janvier 1967

Conseil d'administration
Président: H. Fischer,
D^r en droit

Direction générale
3 directeurs généraux

Direction